

Voir les axes à la échelle cartographique  
Région de la PLUi

## 4.1. Documents graphiques

### Martigny

#### PLAN DE ZONAGE

Territoire au 1/6500ème

PLUi arrêté le 18/03/2025 PLUi approuvé le



### Légende

#### Informations

- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiements d'élevage classés

#### Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- UC : zone urbaine réservée aux équipements et ouvrages publics et d'intérêt général
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

#### Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

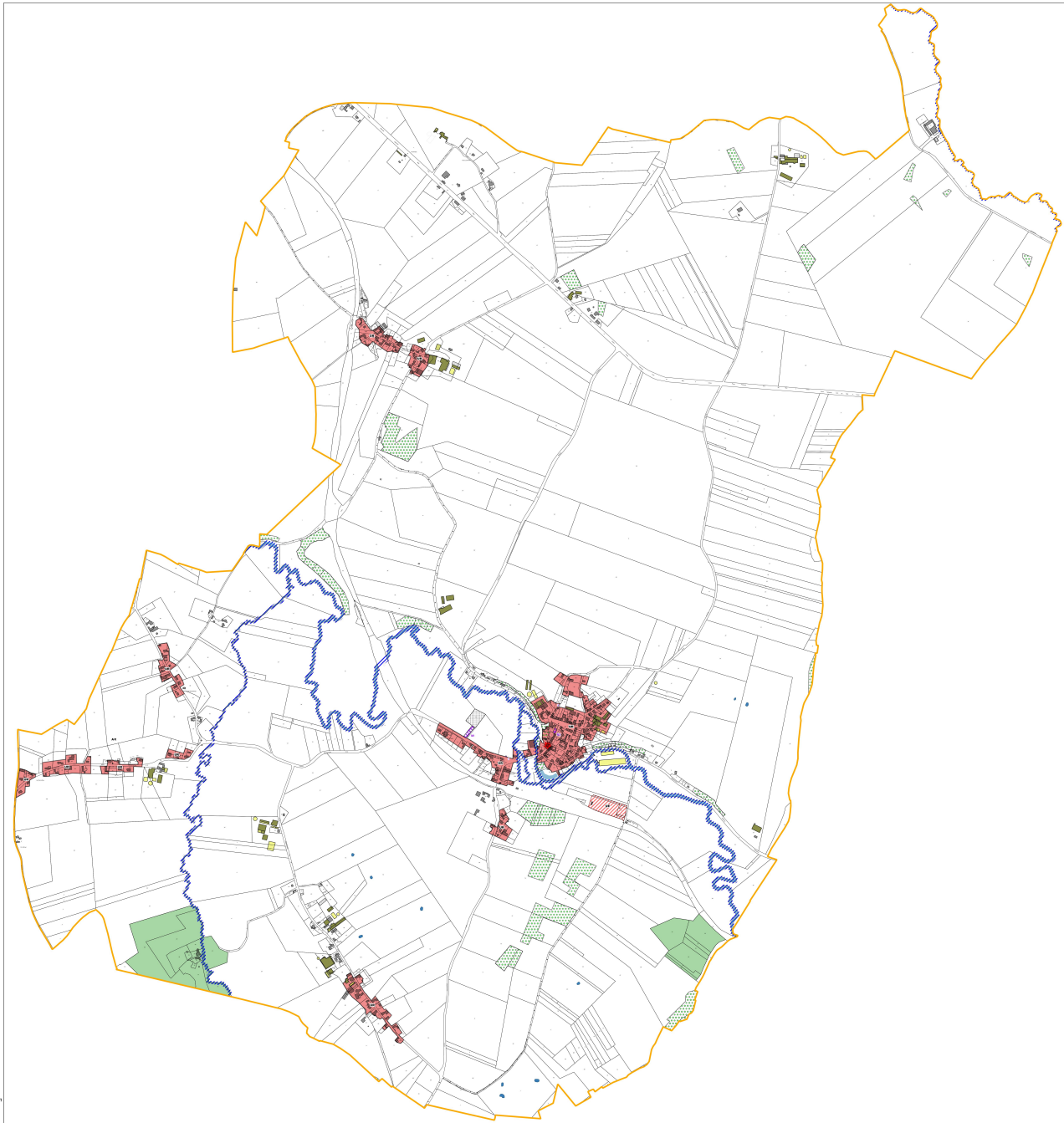
- Bâtiements
- Haies
- Jardins
- Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares, Etangs

#### Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés

#### Prescriptions

- Éléments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Limites commerciales identifiées au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Secteurs soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés



0 500 1000 m